

Démocratiser la poésie, un enjeu pour le jeune public et l'école

À l'occasion de la déclaration universelle des droits à la poésie, plusieurs acteurs de l'éducation, de l'édition et de l'accès à la culture se mobilisent autour de Bernard Friot, auteur majeur de littérature jeunesse, pour faire entrer la poésie à l'école et dans les familles.



La déclaration universelle des droits à la poésie, c'est quoi ?

Initié dans le cadre de la Foire du livre jeunesse de Bologne, ce projet vise à affirmer la capacité de chacun à exprimer et communiquer ses expériences, ses émotions, ses aspirations, son identité au moyen de la poésie. Il s'inscrit dans la conviction que la culture est créée par tous, qu'elle est un fait éminemment social, que les artistes n'en sont pas les uniques producteurs, mais les médiateurs au service de la communauté.

Pour accompagner ce mouvement en France, plusieurs acteurs s'unissent autour de Bernard Friot, auteur et acteur majeur pour la promotion de la littérature de jeunesse et la poésie depuis plus de trente ans : les éditions Milan, Bayam (la plateforme de contenus digitaux pour enfants du groupe Bayard), le réseau Canopé, la plateforme éducative One, l'AGEEM (association générale des enfants de maternelle), le Centre de Créations pour l'Enfance de Tinquex, et ATD Quart Monde.

Pendant une année, chaque mois, ce collectif proposera différentes actions en direction de tous les publics, en commençant par les plus jeunes :

- Une déclaration des 10 droits universels à la poésie
- Une série de **10 événements en direct avec des classes**, un pour chaque droit énoncé, 10 approches différentes avec, pour chacun, un auteur et/ou un expert
- **Un kit pédagogique** et des **webinaires** pour accompagner les enseignants
- **Un podcast** qui sera diffusé le 10 novembre

L'objectif de ce dispositif est de faire émerger, en France comme à l'étranger, des pratiques nouvelles et innovantes autour de la poésie, de partager un langage commun, rassembler tous les publics autour d'un projet démocratique qui doit permettre de rompre cloisonnement, dans un état d'esprit joyeux, de créer du lien et de mettre l'accent sur la diversité des langues.

Retrouvez les ressources et le dispositif dès le 18 septembre sur le site <http://droitsalapoésie.fr/>



Bernard Friot est né près de Chartres en 1951, mais il a posé ses valises dans de nombreuses villes de France et d'Allemagne. Après avoir été longtemps enseignant de lettres et s'être particulièrement intéressé aux pratiques de lectures des enfants et adolescents, il a été pendant quatre ans responsable du Bureau du livre de jeunesse à Francfort. Il vit à Besançon où il se consacre à l'écriture et à la traduction. Bernard Friot se définit comme un « écrivain public » : il a besoin de contacts réguliers avec ses jeunes lecteurs pour retrouver en lui-même les émotions, les images dont naissent ses histoires. La relation au lecteur est aussi au cœur de sa réflexion sur l'écriture : lire est pour lui un acte de création, autant que l'écriture. Le texte doit donc inciter le jeune lecteur à construire, avec rigueur et liberté, sa propre interprétation.

Il s'est essayé à des genres très divers : courts récits, romans, textes pour lecteurs débutants, recueils de poèmes, textes pour le théâtre, chansons, manuels d'écriture.

Il attache aussi une grande importance à la traduction de livres pour la jeunesse de l'allemand et de l'italien car pour lui la traduction est un travail de création aussi noble et passionnant que l'écriture. Aux éditions Milan, il est l'auteur notamment des célèbres *Histoires Pressées*, *Poèmes pressés*, *La Fabrique à Histoires*, *Paroles de baskets (et autres objets bavards)* ou encore *Un été de poésie, d'amour et de vie*.

milan
Éditions Milan

Innover, transmettre, accompagner : la création est au cœur du projet éditorial Milan depuis près de 40 ans. Avec un catalogue d'environ 350 nouveautés par an, des collections et ouvrages emblématiques de documentaires ou de lecture, les éditions Milan comptent parmi les principaux éditeurs de jeunesse. Elles publient des livres pour tous les âges : éveil, albums, livres d'apprentissage, d'activités, fiction... Une pléiade d'ouvrages pour s'émerveiller, faire découvrir, comprendre et rêver.



Réseau Canopé est l'opérateur public de l'éducation nationale chargé d'assurer la formation des enseignants en environnement numérique. Il conçoit des ressources et des services pour accompagner les enseignants dans leurs pratiques pédagogiques. Pour mettre en œuvre ses actions, Réseau Canopé s'appuie sur un réseau et des lieux de proximité nommés "ateliers Canopé" où sont accueillis les enseignants qui désirent se former.



ONE, l'espace numérique de travail (ENT) pensé pour l'école primaire ONE est une solution sécurisée et facile à prendre en main, qui permet de mettre en réseau les enseignants, les élèves et leurs parents. Elle facilite la communication et valorise les activités réalisées en classe. Ses applications offrent aussi la possibilité de créer, ou faire créer par les élèves, des contenus pédagogiques interactifs

et mettre en place des projets éducatifs innovants. Accessible sur ordinateur, tablette et smartphone, ONE est déjà adopté par plus de 4 millions d'utilisateurs !

GUSTAVE.

MENSUEL DE POÉSIE

GUSTAVE est le premier mensuel numérique gratuit de poésie. Il propose des poèmes inédits de poètes et poétesses d'ici et d'ailleurs, publié(e)s dans l'ensemble des maisons d'éditions de poésie contemporaine. Un journal qui se veut joyeux, élégant et léger, à lire sous forme d'un fichier PDF, envoyé chaque mois à plus de 3 500 abonnés. En 2022, sa déclinaison pour enfants, Gustave Junior, sortira en collaboration avec le Centre de Créations pour l'Enfance de Tinqueux. Abonnement et anciens numéros sur www.gustavemagazine.com



Le Centre de Créations pour l'Enfance de Tinqueux (Marne)

Lieu de création et de développement de la poésie contemporaine, le Centre de créations pour l'enfance de Tinqueux est désormais une référence dans le paysage de la poésie jeunesse et de l'éducation artistique. Grâce à ses propositions multiples et variées allant de l'exposition itinérante aux ateliers avec des artistes, du festival de la poésie à l'activité éditoriale, le Centre de créations pour l'enfance accompagne les enfants, les enseignants et toutes les structures intéressées, dans le quotidien ou ponctuellement. www.danslalune.org



L'application ludo-éducative pour les enfants de 3 à 10 ans de Bayard et Milan jeunesse **BayaM** propose une variété d'activités pour stimuler le goût d'apprendre par le jeu et le plaisir.

- Des rendez-vous joyeux et pétillants avec les grands héros de l'enfance (Petit Ours Brun, Ariol, Tom-Tom et Nana, SamSam, Mortelle Adèle, etc.)
- Des jeux, des documentaires, des activités, des histoires à écouter avec les grandes marques du patrimoine Bayard et Milan Jeunesse (J'aime Lire, Pomme d'Api, Astrapi, Mes p'tits docs, Les Belles Histoires).
- Des bons moments à partager en famille avec des ateliers cuisine, de jardinage, de danse, de bricolage-écologie, d'art et de poésie.
- Enfin, Bayam propose des événements en direct pour se fabriquer des souvenirs pour la vie.



L'AGEEM promeut l'école maternelle et défend les intérêts des enfants. C'est un espace d'échange, de ressources et de formation pour tous les professionnels qui s'intéressent à l'école maternelle.

L'AGEEM s'est donné comme mission : *"D'étudier toutes questions d'ordre pédagogique en vue du progrès et du perfectionnement de l'éducation dans les écoles publiques en dehors de toute tendance d'ordre politique ou confessionnel. De défendre et promouvoir les droits et intérêts généraux des enfants des écoles et classes maternelles publiques en même temps que ceux de l'équipe éducative."*


Annexe : Déclaration des 10 droits universels à la poésie



MENSUEL DE POÉSIE



10



Droits universels à la Poésie

- 1 Toute personne a le droit d'être **RECONNUE** comme poète.
- 2 La poésie n'est pas réservée à une élite et doit être **ACCESSIBLE** à tous.
- 3 Toute personne a le droit de **CHOISIR** ce qui est poésie et ce qui ne l'est pas pour elle.
- 4 La poésie peut être lue, chantée, illustrée... de façon libre et **CRÉATIVE** par chacune et chacun.
- 5 L'accès à la poésie doit pouvoir se faire **LIBREMENT** grâce aux bibliothèques, aux lectures publiques, aux affichages...
- 6 Toute personne a le droit d'accéder au **PATRIMOINE** poétique de sa ou ses langue(s).
- 7 Toute personne a le droit d'accéder au patrimoine poétique de toutes les **LANGUES** et de toutes les cultures.
- 8 Toute personne a le droit d'être initiée à l'**ÉCRITURE** de la poésie.
- 9 La poésie est présente dans de multiples formes d'**EXPRESSION** : prose, chansons, publicités, discours...
- 10 Toute personne a le droit de refuser, critiquer la poésie, d'en **RIRE**, à l'unique condition de respecter l'opinion des autres.

www.droitsalapoesie.fr

